



L'ÉDITO DE GEORGES ROCHE

La nouvelle mandature de la CNS Sam-Clap vient de prendre ses fonctions au mois d'octobre :

Marc BARRUEL, Patrick SAUNIER sont deux nouveaux venus, Jean-Paul ROCHÉ et moi-même nous en faisons partie depuis plusieurs mandatures. Guy AILLAUD, Jean-Paul THEBAULT et Jean Pierre CAYET ont souhaité prendre un peu de recul mais ils ont chacun de grandes compétences dans divers domaines du modélisme et nous savons qu'ils seront toujours là pour nous seconder.

Michèle ROIGT, élue nationale UFOLEP en charge du suivi des activités SAM-CLAP, nous a prouvé à plusieurs reprises l'efficacité de ses interventions, essentiellement dans le domaine de la formation et nous lui en sommes très reconnaissants.

L'année 2018 débute avec de bonnes nouvelles :

- le Critérium National Roulant redémarre après 20 ans d'interruption, un grand merci aux clubs très actifs de la Haute-Savoie et à la volonté de Patrick SAUNIER et de son club des Arcs-sur-Argens (83).

- le Critérium National Naval aura lieu en Île de France sur la Base de Loisirs UFOLEP de Champs-sur-Marne qui est gérée par l'UFOLEP Seine-Saint-Denis (93), site parfaitement adapté à une telle rencontre.

- la Formation de formateurs Ailes Bleues se déroulera à Niort (79) avec le soutien de l'UFOLEP Deux-Sèvres, ensuite une première cession aura lieu à Blois (45).

- l'UFOLEP et la FFAM ont signé une convention en 2017 et en ce début d'année les deux fédérations vont se retrouver pour faire évoluer les règlements et rencontrer ensemble la D.G.A.C.

<http://samclap-ufolep.fr/index.php/actualites>

Les manifestations de modélisme à l'UFOLEP sont plutôt des rassemblements de copains qui se retrouvent autour d'une même passion et ont envie de la partager avec les nouveaux venus. Dans nos critères nationaux c'est ça qui prime et le caractère compétitif n'est pas une priorité.

Alors faites tout pour que nous nous retrouvions pour porter les valeurs de l'UFOLEP dans un esprit convivial lors de ces prochains rassemblements.

Bonne Année les Amis!



La nouvelle CNS : Georges ROCHE, Michèle ROIGT (élue nationale), Patrick SAUNIER, Marc BARRUEL, Jean-Paul ROCHÉ

Sommaire :

- Édito : rassemblons-nous...
- Le Critérium National Roulant renaît !
- Stage de pilotage avion dans les Ardennes
- Mise en place des formations Ailes Bleues
- Voiture TT et Hélico en Haute-Savoie
- Les Têtes en l'Air du CASC
- Ballons à Air Chaud en salle
- Le Concorde à l'ALAE
- La loi drone et les zones d'évolution.
- Critérium National Naval en Île-de-France
- La semaine Planeur Vol de Pente à la Banne d'Oranche

CALENDRIER DES RENCONTRES SAM-CLAP 2018

Le Calendrier des rencontres des clubs de Modélisme CLAP est en cours de finalisation. Il fait l'objet du numéro spécial «32» de la Lettre de SAM qui va être envoyé à tous les licenciés ayant donné une adresse mail lors de leur prise de licence. Bien sûr il va être aussi consultable sur le site <http://samclap-ufolep.fr/>
Une mise à jour sera publiée courant avril afin de confirmer et d'ajouter de nouveaux événements.

Pour l'année 2019, nous vous demanderons de nous envoyer dès que vous l'aurez établi le calendrier de votre club, celui de votre département ou de votre région, cela évitera les rappels qui ont particulièrement retardé l'édition 2018. ■

Directeur de la publication responsable de la rédaction et mise en page : Georges ROCHE

Diffusion : Jean-Paul ROCHÉ

Pour tout contact : Benoît GALLET - UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 - tél : 01 43 58 97 71

Ont participé à ce numéro : G.ROCHE - Y.AUBRY - P.SAUNIER - J.Y PIC - LES ANIMATEURS CMC31 - D.CHRISTIN - G.PRAT.

La LETTRE DE SAM est aussi VOTRE bulletin d'information. Nous attendons donc vos contributions, de quelque sorte qu'elles soient : articles de fond, infos activités, clubs ou régions, fiches techniques, calendriers, manifestations, petites annonces, plans et constructions, etc.

Envoyez les à Georges ROCHE, villa 13 du Petit Bois 162 rue Privat 31660 Bessières (roche.georges@free.fr tél : 06 08 17 72 61)

Consulter le site du SAM-CLAP : <http://samclap-ufolep.fr/>

Aller visiter le site de l'UFOLEP : <http://www.ufolep.org>

Aller discuter sur le blog du Sam-Clap : <http://forum.samclap-ufolep.fr/>

Les plans du SAM-CLAP sont rassemblés sur le site du CLAP 54, allez les télécharger : <http://clap54.free.fr>

Stage de pilotage Club Aéromodélisme Argonne Loisirs 08

Depuis une dizaine d'années, pendant les vacances scolaires de Pâques, le Club d'Aéromodélisme Argonne Loisirs de Grandpré 08 organise un stage de pilotage de 3 jours sur son terrain de St Juvin.



La publicité de cette manifestation est assurée par UFOLEP 08 ainsi que par des parutions sur des publications locales.

La conception de ce stage est basée sur un apprentissage intensif par la réalisation d'un maximum de vols par les élèves.



Jumbo - 2 m - 10 cc - formidable avion d'écolage par sa stabilité à bas régime - rassurant ...

Les stagiaires sont accueillis dès l'âge de 11 ans. Chaque année une quinzaine d'élèves s'inscrivent pour découvrir l'aéromodélisme ou se perfectionner au pilotage. Ils sont pour la plupart originaires des Ardennes mais aussi de la région parisienne emmenés par notre ami Marc Barruel licencié UFOLEP 94 de Fontenay sous Bois (USF Modélisme). Régulièrement des pensionnaires de l'ESAT de Grandpré participent.



Le club dispose d'une flotte d'avions écoles type «trainer» (ailes basses, ailes hautes, thermiques, électriques, moto planeurs) tous équipés de modules d'écolage.

L'encadrement est assuré par les membres du C.A.A.L. épaulés par le Club d'Aéromodélisme de Voncq et du FJEP de Vouziers.

Après un accueil de bienvenue, les stagiaires sont sensibilisés aux règles de sécurité à respecter au cours de ce stage. Notamment lors de la mise en route des moteurs et des séances d'évolution.

Pendant que les élèves passent successivement en écolage, des ateliers de découverte de l'aéromodélisme sont ouverts, permettant de comprendre



comment un avion «tient en l'air». L'importance des réglages des commandes, le centre de gravité... Ils profitent également de conseils éclairés pour le réglage de leurs avions personnels. Ceux ci sont amenés le dernier jour du stage et sont mis en l'air avec l'aide des animateurs.

Alain Devie, notre réparateur «minute» assure le maintien en condition de vol nos aéronefs.



Il va sans dire que les avions souffrent énormément de ces 3 jours de vols continus. Chaque année, des avions sont endommagés voire détruits. La tension nerveuse et la concentration des moniteurs écolage sont souvent à l'origine des crashes. Cela fait aussi partie du jeu...

Les vols sont adaptés au niveau de chaque élève. Le moniteur décolle l'avion et réalise souvent des vols de 20 mn, le modèle étant passé de stagiaire en stagiaire.

L'apprentissage du pilotage passe du simple fait de maintenir l'avion sur un plan fixe au début à des figures d'accro simple (boucle, tonneau ...) La double commande supprimant l'appréhension du pilote mais pas toujours celle du moniteur !!!!! Pour certains, la phase approche pour un atterrissage complet est amorcée et même parfois fort bien réussie sans notre intervention. Je ne vous décris pas le bonheur ressenti, autant par le pilote que par son animateur.



Le tout se réalisant dans la convivialité et la bonne humeur.

Le déjeuner est pris en commun autour d'un barbecue. Moments privilégiés du stage, qui permettent d'échanger avec les élèves sur leurs ressentis, leurs attentes.

Le stage se finalise l'après-midi du 3ème jour, par une démonstration d'acrobatie hélico, ou d'un avion de voltige. Une année nous avons eu l'agréable surprise du passage de notre piste à très basse altitude d'un JODEL grandeur, piloté par le grand-père d'un de nos animateurs.

On termine par un débriefing du responsable de l'organisation et par la re-

mise des diplômes en présence des délégués UFOLEP08 et les autorités locales suivie du pot de l'amitié.

Chaque stage ce sont 20 à 25 litres de carburant consommés, 250 rotations auprès des moniteurs écologie et malheureusement parfois de 1 à 3



avions d'endommagés.

Les années se suivent et la qualité des stages n'est pas régulière. Les raisons sont souvent liées aux conditions météorologiques. Organisés au printemps, rares sont les années où nous avons pu bénéficier d'un ciel clément! C'est souvent pluies et vent ! Néanmoins les stages sont menés à leurs termes. Notre engagement est récompensé par les progrès significatifs constatés au fur et à mesure des vols accomplis.



Le sourire de nos stagiaires et c'est le plus important.

Nous remercions l'UFOLEP 08 (Astrid Millerand) pour son soutien matériel et financier, contribuant ainsi à la réussite de ce stage.



2018 se profile déjà à l'horizon, le stage de pilotage se déroulera du **23 au 25 avril 2018 à St-Juvin 08.**

Pensez à vous y inscrire ou pour tout renseignement au **03.24.30.20.31.** et **jean-yves.pic08@orange.fr**

Une contribution financière vous sera demandée pour les 3 jours. Selon vos disponibilités participation possible une ou deux journées. On vous attend nombreux !

Jean-Yves PIC

<https://www.facebook.com/groups/527654847347604/>

Photos Argone Loisirs et Marc BARRUEL

Calendrier Ailes Bleues

Comme nous vous le répétons dans chaque Lettre de SAM, les «Ailes Bleues» est une qualification UFOLEP Sam-Clap obligatoire pour tout pilote faisant évoluer son aéromodèle en présence de public.

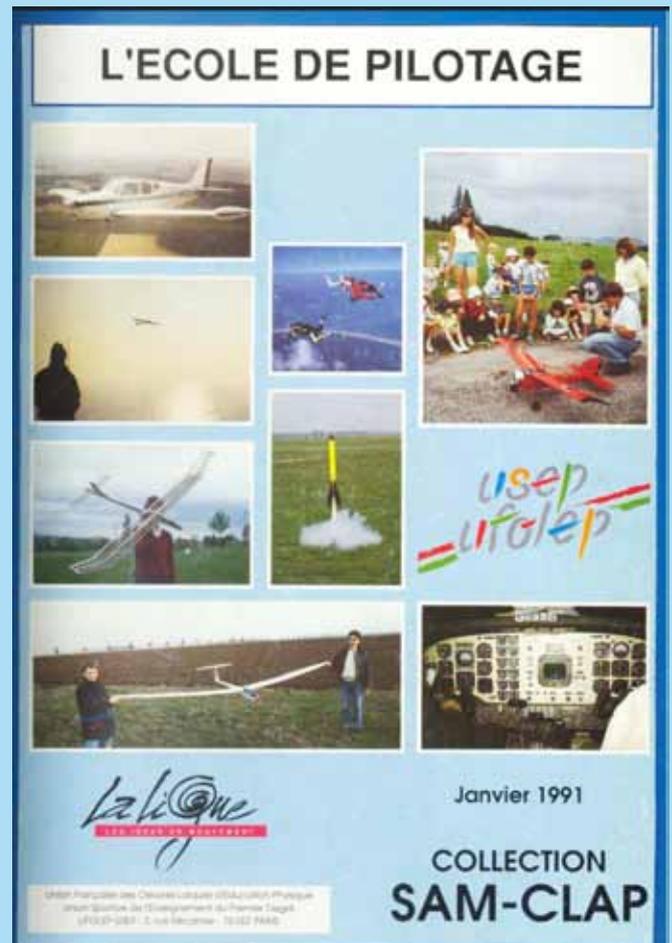
Cette qualification est validée par la D.G.A.C. tout comme la Qualification de Pilote De Démonstration (QPDD) mise en place par la FFAM.

L'UFOLEP a donc décidé de former dans un premier temps des formateurs d'évaluateur car seuls Alain GLESS et Jean-Paul THEBAULT ont cette capacité sur notre territoire.

Cette formation réservée pour 6 formateurs se déroulera en partenariat avec l'UFOLEP des Deux-Sèvres fin mars 2018.

Ensuite un premier stages d'évaluateurs sera mis en place à Blois avec le soutien et l'organisation de l'UFOLEP Centre.

Puis les évaluateurs organiseront des passages d'Ailes Bleues dans les clubs où la demande se fera.



Les futurs candidats à ces formations peuvent aller télécharger le document «**École de pilotage aéromodélisme**» toujours d'actualité...

<http://samclap-ufolep.fr/index.php/telechargements/>

LE CRITÉRIUM NATIONAL ROULANT VA RENAÎTRE AUX ARCS-SUR-ARGENS (83460)

Le Critérium National Roulant aura lieu aux Arcs-sur-Argens les 9 et 10 juin 2018 avec le soutien du club «Les Mini Bolides», section de voitures TT du CASC dont Patrick SAUNIER est le président.

Le dossier est en cours de préparation avec la mise à jour du cahier des charges vu la longue période écoulée sans critérium national. Une estimation prévoit 60 à 80 participants.

Les concurrents pourront être logés dans les bungalows du Camping L'Eau Vive situé sur la commune, des hôtels sont également à proximité. La section voiture TT du CASC compte une équipe active et une piste très bien adaptée. ■

Voiture TT et Hélico en Haute-Savoie

Et voilà une nouvelle année qui se termine et qui marque la fin d'une saison bien chargée une nouvelle fois !

Cette année 2017 aura avant tout été celle du renouveau du challenge interclub UFOLEP avec la mise en place du CYM : Critérium de la Haute de Modélisme sur 4 courses (2 à Vers et 2 à Thorens), avec un classement à la journée mais aussi à la saison.

Une excellente participation et un travail d'organisation de la part des 2 clubs qui aura permis de lancer ce nouvel évènement et ainsi lui assurer une pérennité pour les années à venir.

La saison 2018 promet donc de belles batailles et surtout une nouvelle émulation autour de notre discipline, et par conséquent notre fédération.

Souhaitant alléger l'organisation et les obligations du bureau, nous avons fait le choix de ne pas reconduire notre manifestation hélicoptère (FunFly). Mais afin de permettre aux pilotes hélicoptères de se retrouver pendant cette saison, nous avons organisé une journée détente le 27 août dernier, avec la venue autant de pilotes du club que de pilotes extérieurs. L'objectif étant avant tout de se retrouver pour partager une journée orientée plaisir avec du vol libre. Une super journée comme nous les aimons et qui sera bien évidemment reconduite pour la saison 2018 !



Parallèlement à notre activité locale, le club a continué à rayonner et à marquer de son empreinte bon nombre d'évènements externes : Course de Thonon, meeting hélicoptères Heli4 à Auxerre, la Bubo Race à Boisset St Priest (à noter entre autre la présence de David Ronnefalk, Champion du monde buggy nitro 1/8 2016) ou encore le GP d'automne chez Charles.

Cette saison qui se termine a donc été l'occasion de rencontres, de rigolade et d'échange dans cette ambiance familiale que nous revendiquons très fortement.



La dernière énorme satisfaction pour notre club en cette fin d'année est de constater la très forte augmentation du niveau de pilotage globale des pilotes avec surtout une montée en puissance des jeunes du club (Rémi, Micka, Hugo et Loane) qui nous ont bien fait comprendre qu'il



fallait maintenant compter avec eux.

Un joli pied de nez à ceux qui dénigrent notre affiliation à l'UFOLEP (fédération considérée comme « amateur » dans notre discipline) avec entre autre la magnifique troisième place de Rémi au général lors de la Bubo Race à Boisset qui a remis beaucoup de beaux parleurs de la FFVRC à leur place...

L'ensemble du club vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2018.

David CHRISTIN



La section modélisme du Centre d'Animation Socio Culturel des Arcs-sur-Argens sera le club soutien du Critérium National Roulant 2018.

Le club pratique l'aéromodélisme (avions, planeurs, hélicos et drones), la maquette, le modélisme naval, les chars et les engins, les moteurs vapeur, les camions et bien sur les voitures TT.



Le CASC a fait évoluer sa piste voiture Tout Terrains à plusieurs reprises devant le nombre croissant de pratiquants, des passerelles, des bosses et surtout le grand virage relevé ont été réaménagés. Ces installations sont donc prêtes à accueillir le critérium national...



Le dimanche lors du Critérium National voiture TT, un rassemblement régional aéromodélisme se tiendra à proximité ce qui permettra un riche échange entre les licenciés de différentes disciplines.

<http://www.les-tetes-en-lair.org/>

Ballons à Air Chaud en salle

Le 4 novembre et pour la deuxième édition, nous avons organisé une activité ballons à air chaud en salle.



Les modélistes du Foyer Rural de Bernes sur Oise ont réalisé pour cette édition un ballon multicolore de 2,5m de hauteur.



Comme l'année dernière, le gonflage de l'enveloppe a été réalisé à l'aide d'un générateur à air chaud électrique. Il a fallu limiter la température de chauffe pour ne pas avoir une ascension trop rapide ; en effet, le ballon a quelquefois embrassé les poutres soutenant la toiture du bâtiment ... et s'en est suivi une belle déchirure.



Une réparation rapide sur place a permis de continuer les vols pour le plaisir de tous !

Yves AUBRY
<http://frb95.free.fr/modelisme.php>

LE CONCORDE CONSTRUIT PAR LES ENFANTS EN PÉRI-SCOLAIRE

Tous les mardis à partir de 16h 30, une douzaine d'écoliers des classes CE 2 CM-1 rejoignent l'ALAE de l'école de Castelmaurou où les animateurs et des bénévoles du club d'aéromodélisme les initient à cette passionnante activité.

A l'issue de la séance, chaque enfant rentre chez lui en emportant soit un petit planeur en « Dépron », soit un cerf-volant, ou tout autre objet volant.

Mais pour étoffer un peu cette activité, il a été émis l'idée de construire collectivement un modèle plus imposant qui serait exposé dans l'école. Pour cela, le choix s'est porté sur le Concorde, avion emblématique de l'industrie aéronautique Toulousaine.



Pour mener à bien ce projet, la première des choses a été de récupérer un plan sur internet et de l'adapter aux dimensions du projet, (échelle 1/50) soit 1m 24 de long pour une envergure de 51 cm.

Puis Ghislain a mis à contribution sa machine de découpe numérique pour construire le fuselage, en trichant un peu sur les formes un peu complexes de l'original et se contenter de découper un tube de 6 cm de diamètre et de 75 cm de long et un certain nombre de cônes pour constituer les pointes avant et arrière.

La matière utilisée est le polystyrène extrudé, léger et assez résistant. Pour les tuyères de sortie des réacteurs, c'est Pierre qui a apporté à l'école son imprimante 3D pour réaliser ces pièces sous l'œil intéressé des enfants. C'est lui également qui a découpé les ailes en « Dépron ».

Et les enfants dans ce projet me direz-vous ? Et bien c'est là qu'ils interviennent en assemblant les différentes pièces constituant les nacelles qui emprisonnent les réacteurs, et surtout en apportant la touche finale qu'est la décoration. Et ce n'est pas si simple, car une fois un modèle terminé, c'est sa peinture qui se voit le plus. Une bonne raison pour s'appliquer à cette tâche.

A l'heure où cette page est écrite, le modèle n'est pas terminé mais sa photo suivra dans une prochaine lettre de SAM.

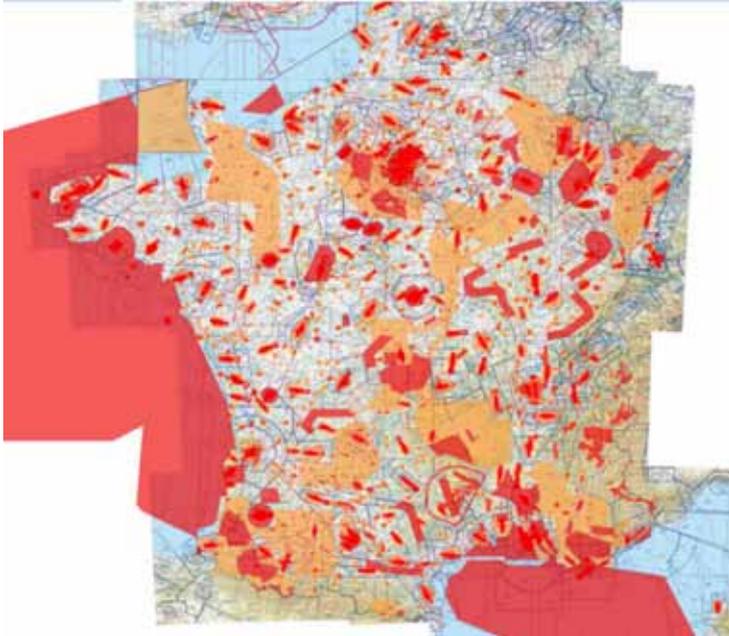


Le CLAE avec les animateurs du CMC31 ont prévu de clôturer l'année scolaire en emmenant les enfants qui auront participé à ce projet au Musée «AÉROSCOPIA» de Blagnac afin de monter dans le vrai Concorde (il y en a deux de rassemblés dans ce Musée Aéronautique toulousain) .

Ghislain PRAT CMC31

Carte des zones de restrictions pour les drones de loisir en France métropolitaine

La carte des zones de restrictions pour les drones de loisir en France métropolitaine est consultable sur Geoportail (www.geoportail.gouv.fr) Les zones contraintes ont été mises à jour suite aux évolutions espace de fin mars 2017. La problématique de superposition de zones au niveau des contours indicatifs des agglomérations est traitée. Enfin, les zones sont désormais interactives et un clic sur une zone permet d'afficher la hauteur maximale de vol sans contrainte.



La DGAC a élaboré avec le concours de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) une carte interactive des restrictions pour les drones de loisir. Elle représente de manière simplifiée et facilement compréhensible des zones entre 0 et 150m, sur l'ensemble du territoire français métropolitain, dans lesquelles les vols d'aéronefs circulant sans personnes à bord (appelés aussi drones, RPAS, UAV, aéronefs télé-pilotés) sont soumis à des interdictions ou des restrictions.

Cette carte est basée sur l'arrêté du 17 décembre 2015 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord. Dans les zones où des restrictions s'appliquent, les vols sont soit totalement interdits, soit soumis à autorisation spécifique par le gestionnaire de zone. Le vol de loisir sans autorisation n'y est donc pas possible.

Il est possible, au moyen de l'icône prévue à cet effet, d'activer la géolocalisation sur le Géoportail pour que la carte se centre automatiquement sur votre position.

Chaque zone est interactive et un clic sur une zone permet d'afficher en surimpression l'information de hauteur maximale de vol sans restriction. La représentation des zones soumises à interdiction ou restrictions n'engage pas la responsabilité des producteurs de la donnée. En particulier, les contours des agglomérations sont représentés à titre purement indicatif.

Le guide « **Aéromodélisme : modèles réduits et drones de loisir** » définit les agglomérations comme : « Les limites des agglomérations sont celles des parcelles cadastrales desservies par une voie de circulation « en agglomération » au sens du Code de la Route (article R. 110-2). Ces portions de voie de circulation sont définies par arrêté municipal et repérées par des panneaux routiers. »

Les fonds de carte IGN ne permettent pas de visualiser ces contours au sens du Code de la Route. Aussi, le contour actuel, reposant sur les zones bâties, est-il fourni uniquement à titre indicatif.

En agglomération, le vol de drone est interdit dans l'espace public. La pratique de l'aéromodélisme est interdite dans les parcs et jardins situés en agglomération, quelle que soit la couleur selon laquelle ils sont représentés (étant en zone non bâtie, la couleur typique de l'agglomération ne leur est pas toujours appliquée, mais ils font partie de l'espace public en agglomération).

L'usage de cette carte doit se vouloir complémentaire et non substitutif à une bonne connaissance de la réglementation. **La consultation de la notice « Règles d'usage d'un drone de loisir » et du guide « Aéromodélisme : modèles réduits et drones de loisir » est indispensable.** En particulier, tout survol de personnes ou de rassemblement de personnes est interdit.

La carte est publiée actuellement en version provisoire. Pendant la phase d'évaluation du produit, il est fait appel à la communauté des télépilotes pour détecter d'éventuelles erreurs, qui doivent être signalées à l'adresse dgac-carte-drones@aviation-civile.gouv.fr.

Si cette carte permet une visualisation étendue des restrictions d'espace, l'attention des utilisateurs est attirée sur certaines limitations actuelles :

- des localisations d'activité déclarées peuvent permettre de pratiquer une activité d'aéromodélisme dans des conditions spécifiques. Ces localisations d'activité déclarées ne sont pas représentées actuellement sur la carte ;
- les hélistations privées ne figurent pas dans la version actuelle ;
- les interdictions temporaires de survol de zones naturelles pendant les périodes de nidification ne sont pas représentées. L'existence de ces zones est connue en préfecture ;
- De façon générale, pour toutes les zones créées de manière temporaire, il convient de consulter le site Internet du Service de l'Information Aéronautique.

<https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition#e2>



Drone de plus de 800g : une déclaration obligatoire !

Fruit d'une loi votée en 2016, la réglementation française prévoit que les drones de loisirs dont le poids est supérieur à 800 g devront faire l'objet d'une déclaration obligatoire qui s'effectuera « en quelques clics » et sera gérée par la DGAC (Direction générale de l'aviation civile).

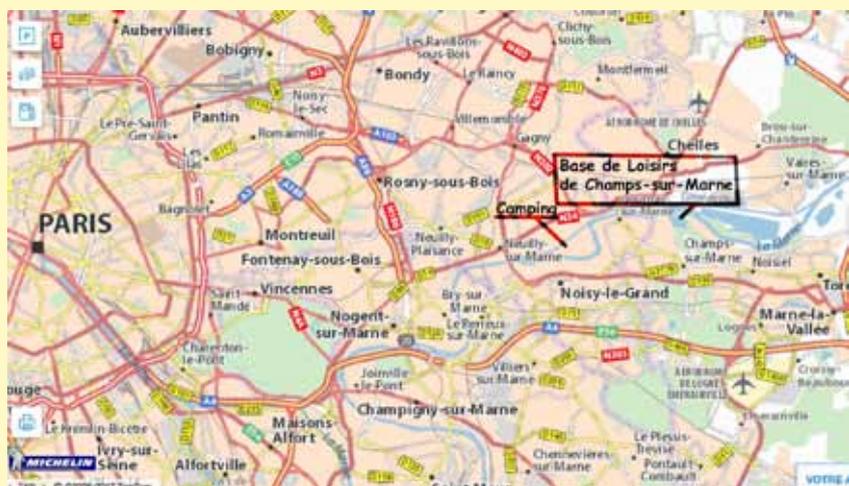
Cet enregistrement permettra aussi de prendre connaissance d'un tutoriel relatif aux bonnes pratiques. Les engins soumis à immatriculation devront avoir reçu un dispositif de signalement électronique (une mini-balise) ainsi qu'un dispositif de géolocalisation (« geofencing ») leur interdisant automatiquement l'accès à certaines zones sensibles, ce que plusieurs fabricants ont déjà intégré dans leurs appareils. Il faudra aussi installer un dispositif lumineux ainsi qu'une alerte sonore qui se déclencherait en cas de chute. Est constitué un délit de survol d'une zone interdite « par maladresse ou négligence », passible de six mois d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

Allez voir : <https://www.helicomicro.com/2018/01/24/geoportail-mach-7-drone-dji-nfz-ce-quit-faut-savoir/>

LE CRITERIUM NATIONAL NAVAL 2018

Comme chaque année le Critérium national Naval se déroulera lors du week-end de Pentecôte soit les 19, 20 et 21 mai 2018. Cette durée sur 3 jours est indispensable vu le nombre de disciplines : Maquette, Voile RC, Ligne droite, Voile libre, Pop-pop, Élastiboat et Racer électrique.
Pour l'édition 2018 l'UFOLEP Île-de-France se porte candidate.

Après plusieurs recherches de bases nautiques susceptibles d'accueillir une telle manifestation, notre choix s'est porté sur la Base de Loisirs UFOLEP de Champs-sur-Marne qui est gérée par l'UFOLEP Seine-Saint-Denis (93)



<http://www.ufolep93.org/base-de-champs-sur-marne.html>

Marc BARRUEL et Georges ROCHE ont visité la base et on pu confirmer la faisabilité d'une telle manifestation.

Le site comprend plusieurs pontons, des bâtiments pour héberger le matériel, une salle de réunion et des aménagements dédiés à la navigation.

La restauration sera assurée sur place par un traiteur,

Un camping avec des bungalows est situé à 4km de la base (Neuilly-sur-Marne : www.neuillysurmarne.fr/votre-ville/decouvrir-neuilly/camping-de-la-haute-ile/).

Une liste d'hôtels sera indiquée pour ceux qui le souhaitent. Toutefois la base intègre plusieurs chalets qui peuvent accueillir des groupes en hébergement collectif. Il est aussi possible de camper sur place avec son propre matériel avec accès aux sanitaires.

Le dossier sera prochainement disponible sur le site du Sam-Clap. ■

CHALLENGE PLANEUR VOL DE PENTE À LA BANNE D'ORDANCHE (63)



Le Challenge planeur Vol de Pente aura lieu le samedi 15 et le dimanche 16 septembre 2018 sur le site des Ailes Silencieuses à la Banne d'Ordanche.

Cette manifestation sera précédée pour ceux qui le souhaitent par une semaine d'entraînement qui débutera le dimanche 9 septembre.

Comme chaque année le club FFAM Les Ailes Silencieuses mettra à notre disposition son local.

Le Camping Panoramique (63150 MURAT LE QUAIRE) dispose de bungalows pour nous héberger comme de coutume <http://www.campingpanoramique.fr/>

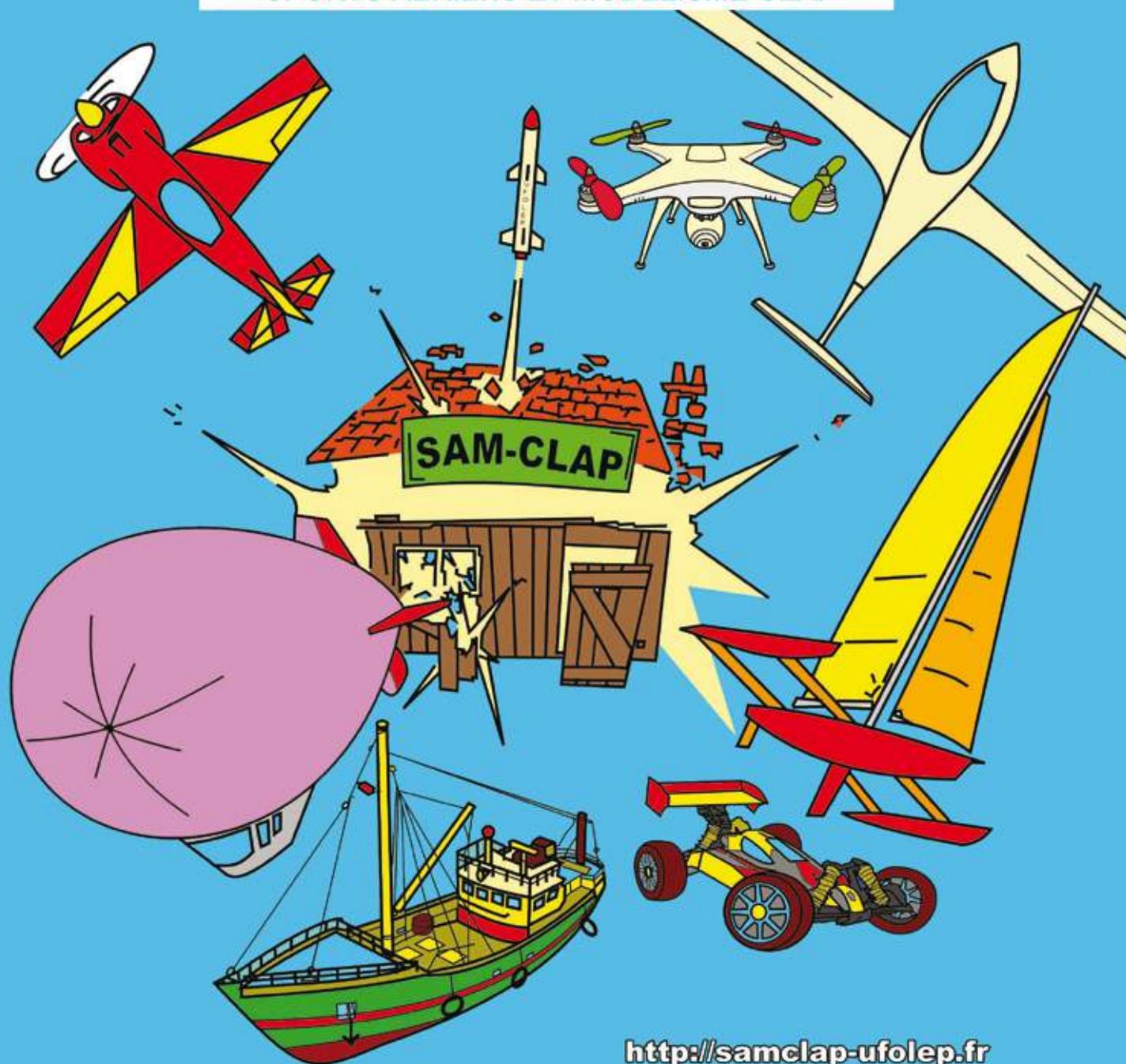
Ce moment fort du modélisme aérien SAM-CLAP est l'occasion de se retrouver entre amis qui partagent cette passion du vol de pente, les planeurs comme les moto-planeurs électriques sont les bienvenus.

La période de septembre a été choisie ca la Banne est disponible à ce moment là et organiser cette manifestation en avril nous avait semblé risquée vu la probabilité de trouver de la neige sur le site.

Pour tous renseignements et informations, contactez Jean-Paul ROCHÉ : jipe.roche@neuf.fr ou Guy AILLAUD : guillaud@wanadoo.fr

ufolep *Sam-Clap*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
SPORTS AÉRIENS ET MODÉLISME-CLAP



<http://samclap-ufolep.fr>

Le SAM-CLAP c'est le modélisme à l'UFOLEP (Sports Aériens et Modélisme - Centre Laïque d'Aviation Populaire)

- Une licence multi-activités modélistes : aéromodélisme, modélisme naval, modélisme roulant
- Des clubs et des espaces pour l'initiation, la construction, les évolutions des modèles
- Des rencontres départementales, régionales et nationales
- Une assurance
- De la documentation, des plans
- Des formations, des qualifications
- Un esprit de convivialité et de solidarité

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS cedex07 - tél : 01 43 58 97 71 www.ufolep.org